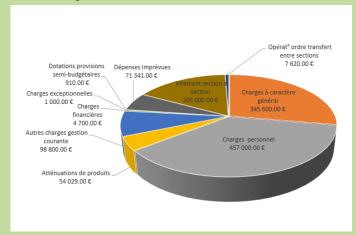
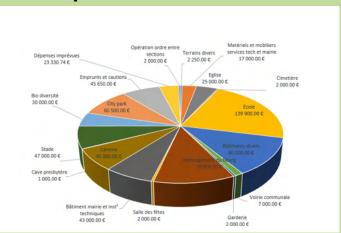


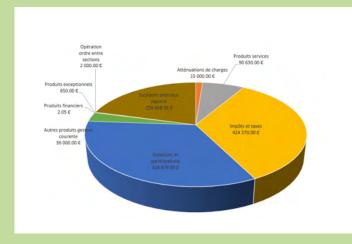
Dépenses de fonctionnement



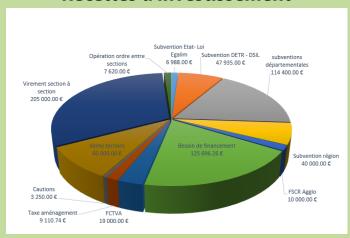
Dépenses d'investissement



Recettes de fonctionnement



Recettes d'investissement



Les décisions modificatives prises en cours d'année sont comprises dans ce budget.

Un Conseiller numérique tiendra des permanences à la Mairie de St Quentin



PROCHE DE VOUS

Un dispositif inscrit dans la démarche gouvernementale "France Relance" a pour mission d'accompagner nos 13 millions de concitoyens éloignés du numérique. Dans ce cadre, un conseiller numérique accompagne gratuitement les usagers lors de leurs démarches en ligne et vers l'autonomie numérique (impôt, ameli, pôle emploi, caf, ants, carsat, prime rénov...).

Des permanences et des ateliers thématiques individuels et collectifs seront animés sur les supports courants (ordinateur, tablette, smartphone), à la Mairie de ST QUENTIN SUR LE HOMME.

Renseignements et inscriptions au 02 33 68 21 35

Prochaine permanence le jeudi 26 janvier 2023.



Rénovation énergétique à la cantine



Suite à la volonté du conseil municipal de réduire la consommation énergétique des bâtiments publics, le cabinet IDEE a travaillé sur plusieurs scénarios d'économie d'énergie.



Des travaux ont été réalisés sur les logements communaux pour un montant de 36 666€ TTC.

Le mode de chauffage du restaurant scolaire a été changé cet été. L'entreprise POIRIER de St Quentin a été retenue pour le raccordement du chauffage à la pompe à chaleur géothermique du presbytère. Les travaux ont consisté au changement des radiateurs et du ballon d'eau chaude, pour un coût de 29 400€ HT. Grâce à la subvention de l'Etat de 14 800€, celle du Département de la Manche d'un montant de 7400€, ainsi que celle de la communauté d'agglomération Mt st Michel-Normandie de 7400€; Le coût pour la commune est de 7300€.





Au groupe scolaire René Hardy, la commune souhaite, réduire les consommations énergétiques et optimiser le confort.

Les travaux concernant le remplacement du système de chauffage, seront réalisés en 2023. Ils consistent à l'installation d'un mode de chauffage par géothermie (chauffage et production d'eau chaude sanitaire).

Biodiversité

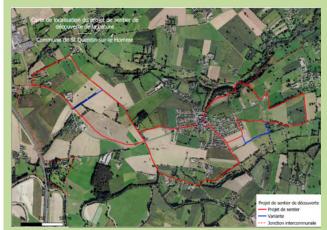
Projet de realisation d'un sentier de decouverte de la biodiversite

Le conseil municipal a retenu le cabinet « l'Atelier du Jonquet » pour réaliser la prestation de maîtrise d'œuvre dans la réalisation d'un sentier pédestre

d'interprétation de la biodiversité. Ce cabinet aura pour mission de proposer :

- Un parcours définitif et précis du sentier d'interprétation envisagé par la commune, avec une boucle d'environ 9 à 10 km,
- Des thématiques d'interprétation de la biodiversité et des moyens ludiques et adaptés pour faire connaître cette biodiversité dans un cadre familial (y compris la localisation des bornes d'interprétation), mettre en avant l'importance de la diversité de nos paysages agricoles, ainsi que celui de la baie du Mont Saint Michel,
- Des équipements et travaux à réaliser pour rendre ce parcours accessible à un public familial en toute sécurité (escaliers, platelages, chicanes, signalisation...)
- Ainsi qu'un estimatif du coût de cet aménagement de sentiers pédagogiques.
 Le coût des travaux structurels, les équipements pédagogiques et le balisage est estimé à un montant de 137 918 € HT.

Un dossier de demande de subvention, à hauteur de 80%, a été déposé auprès du CEREMA (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement).







Le lotissement – Le Chant de la Pierre 2

La tranche N° 3 du lotissement le Chant de la Pierre 2 est terminée, les neuf lots ont été vendus.

Des réservations pour la tranche N°4 pourront être effectuées à la fin de l'année 2023.





Ouvertures commerces

Un nouveau Cabinet paramédical à ST Quentin



Contact du secrétariat

07 82 78 97 84

osteopathie.clementpa@gmail.com

Après celui de Brécey, Pierre-Alexandre Clément, titulaire d'un diplôme d'ostéopathe de l'École d'Ostéopathie de Rennes et Toulouse depuis 2016, a ouvert au courant de cette année un cabinet d'ostéopathie à Saint-Quentin-sur-le-Homme, 2 rue des Estuaires.

Au Lait Bouilli

Reprise du bar le 5 août, Laure vous accueille :

- · du lundi au vendredi de 7h à 19h30,
- le samedi de 8h à 19h30
- le dimanche de 8h à 13h30

Son Jour de fermeture est le mercredi.

Laure propose différents services en complément du bar/tabac :

- Retrait d'espèces concernant les banques du crédit agricole et crédit mutuel
- Vente de timbres postaux ainsi que les timbres fiscaux
- PMU



Le Comptoir du Malt

Situé dans la Zone de Cromel, le Comptoir du Malt a ouvert ses portes en janvier 2022. Après quelques mois de travaux, le restaurant peut recevoir jusqu'à 200 couverts en salle



et 100 places supplémentaires sont disponibles sur la terrasse extérieure qui a été refaite également, Monsieur Syril Mignot, gérant de l'enseigne franchisée, exploitait une brasserie dans la Baie de Somme à Saint Valéry sur Somme. Souhaitant changer de région, le concept de brasserie restaurant proposé par la franchise Picarde l'a séduit. Le restaurant est ouvert tous les jours (midi et soir) jusqu'à 22h en semaine et 23h le vendredi et le samedi. Ce dernier propose également des plats à emporter via le Click and Collect. Une équipe de 23 employés est prête à vous servir dans un cadre chaleureux et convivial.

LS TUBES

Situé zone de Cromel, LS TUBES a ouvert en début d'année. LS Tubes est une entreprise spécialisée dans la distribution de tubes et accessoires pour les professionnels du BTP (entreprise des TP, terrassiers, maçons, plombiers) pour l'industrie, les pay-

sagistes, les collectivités ainsi que les particuliers.

2 000 références produits sont stockés dans ce magasin de 700 m² ainsi que dans son espace de stockage extérieur de 5 500 m².

Proximité et réactivité sont les maitres mots chez LS Tubes. Vous trouverez une équipe en magasin plus un chauffeur qui pourra vous livrer à la destination de votre choix.



Vos horaires et jours d'ouverture Du lundi au vendredi de 7h15 à 12h15 et de 13h15 à 18h

> Contact 02 33 89 04 19

Salon de coiffure « COUP'& MOI »

Depuis quand vous est venue cette envie d'être coiffeuse ?

Depuis toute petite, c'était une envie d'enfant.

Qui êtes-vous, d'où venez-vous, quel est votre parcours?

Je me prénomme Adeline Poulain et avec ma famille, nous résidons à Virey. J'ai commencé par un CAP de 2 ans en 2009 à Notre Dame du Touchet, puis 2 ans de BP à Saint Hilaire du Harcouët. Diplôme en poche en 2013, j'ai par la suite effectué plusieurs CDD comme des remplacements de congés de maternité ou de maladie pendant 2 ans. J'ai réussi ensuite à trouver un poste à Saint Hilaire jusqu'en 2020. Je suis arrivée enfin à Saint Quentin.

Pourquoi avoir choisi St Quentin pour vous installer?

J'ai tout d'abord été salariée ici pendant 2 ans, puis ma responsable a décidé de vendre son salon. A ce moment-là, j'étais enceinte de mon 2ème enfant mais cette proposition me semblait être un tournant dans ma vie professionnelle : soit un projet de vie, soit un changement de métier.

J'ai donc choisi de reprendre le fonds de commerce et malgré la complexité que représente la gestion administrative, le fait d'être indépendante et de faire mes propres choix m'épanouit.

Que proposez-vous?

Nous proposons l'ensemble des services habituels d'un salon de coiffure et ce, pour les hommes, les femmes et les enfants. Pour les hommes, je propose également le soin de la barbe.

Par ailleurs, je me forme et me tiens informée sur toutes les dernières techniques de coupe et de coif-

Depuis peu, je propose la vente de bijoux d'une créatrice de Saint-Laurent-de-Terregate.

Qu'est-ce qui vous plaît le plus dans votre métier?

C'est avant tout le contact humain qui m'anime; il me tient vraiment à cœur que les gens soient à l'aise dans mon salon.



Vos horaires et jours d'ouverture Mardi et Jeudi : 9h à 18h Vendredi : 8h30 à 19h Samedi : 8h à 15h

Il est possible de prendre rendezvous en appelant au **02 33 60 19 90** ou bien en ligne via « **planity.com** ».

Portraits de St Quentinais qui ont marqué l'année 2022

Décoration de Monsieur Francis Girres



Le 27 février 2022, Monsieur Francis Girres a reçu des mains du lieutenant colonel gérard Chesnel, LA CROIX DE CHEVALIER DE LA LEGION D'HONNEUR. Il s'agit de la plus haute distinction française. Depuis deux siècles, elle est remise au nom du chef de l'État et récompense les citoyens les plus méritants dans tous les domaines d'activité. C'est pour acte de bravoure pendant la guerre d'Algérie que Monsieur GIRRES reçoit cette distinction.

Symbole vivant de nos valeurs républicaines, comme en témoigne son rôle de Président de l'Association des anciens combattants, Monsieur GIRRES continue par son engagement de faire vivre le devoir de mémoire si important de nos jours.

En outre, son histoire et ses combats appellent le respect et la considération.

Daniel Darthial



Daniel Darthial est un Saint Quentinais, arrivé depuis 10 ans sur notre commune. Il y a quelques semaines, il est devenu un personnage « célèbre » à St Quentin.

Que vous est-il arrivé?

Je suis devenu le champion de Normandie de la chanson française pour le club des séniors.

Comment devient-on un jour champion de Normandie de la chanson française ?

J'ai tout d'abord participé à une pré-sélection départementale à Saint Planchers au mois de juin. Nous étions 10 pour représenter le sud Manche et j'ai été, à ma grande surprise, le 1^{er} sélectionné. La finale s'est déroulée à Condé-Sur-Vire le 6 octobre dernier. Nous étions 12 candidats sélectionnés dans toute la Normandie et j'ai remporté la 1^{ère} place. Le titre sera

remis en jeu l'année prochaine et je n'aurai plus le droit de concourir pendant 3 ans afin de laisser la chance à tout le monde.

D'où vous vient cette passion pour la chanson?

C'est venu par hasard en chantant avec des amis qui trouvaient que je chantais bien. Je n'avais jamais pris un micro de ma vie....c'était une réelle découverte.

J'ai de nombreuses autres passions comme la peinture, la cuisine, le jardin...

Quel est votre répertoire de prédilection ?

Les chanteurs à textes tels que Léo Ferré, Jacques Brel, Serge Lama, Serge Reggiani, Michel Sardou.

Quel est votre parcours professionnel?

Ma mère a épousé un américain ; j'ai donc fait toutes mes études primaires en anglais aux Etats Unis. Je me souviens d'avoir serré la main de JFK la veille de son assassinat. Au divorce de ma mère, nous sommes rentrés en France via le « vrai » Queen Mary. Je me suis dirigé vers des études d'hôtellerie qui m'ont permis de devenir cuisinier. J'ai tout d'abord tenu un restaurant à Paris (La Casserole) pendant 20 ans, puis j'ai rencontré l'amour et nous avons décidé de créer un restaurant dans la baie du Mont St Michel, à Huisnes sur mer. Au bout de 10 ans nous avons dû cesser notre activité pour cause de santé. C'est sur un coup de cœur immobilier que nous sommes arrivés à Saint Quentin. Depuis nous y vivons une agréable retraite dans un environnement qui nous épanouit.

Quelles sont vos ambitions maintenant?

Pour le moment... aucune, si ce n'est que de continuer ma paisible vie de retraité et de chanter avec mes amis. J'ai fait ce concours par plaisir, par challenge, n'accordant pas tant d'importance à l'issue du concours mais qu'au concours lui-même. J'en retiens essentiellement l'expérience et le fait qu'il n'y pas d'âge pour l'enrichissement et la découverte.

Rendez-vous aux habitants de Saint Quentin sur le Homme le 13 mai 2023 en soirée à l'église pour un concert avec la chorale « l'Air du temps » d'Avranches, sous la direction de Dominique Gayet.

Ema, Miss Sélune

Ema Domalain Bazire, 18 ans, étudiante en terminale au lycée agricole de St Hilaire. L'élection a eu lieu le samedi 28 mai à Ducey. L'inscription s'est faite au dernier moment, Ema ne regrette pas car c'est une belle expérience. Elle a représenté la commune de St Quentin sur le Homme au corso fleuri de Ducey accompagnée de ses 2 dauphines.



Anaïs Bougon sacrée 1ère dauphine

Le 28 mai dernier, 8 candidates briguaient le titre de Miss Sélune 2022 lors de la soirée organisée par le Comité des Fêtes de



Ducey. Anaïs Bougon, 18 ans, résidant à Saint-Quentin-surle-Homme (Fougerolles) élève en BTS Métiers de la mode et travaillant en alternance pour deux ans aux tricots Saint James, s'était donnée comme défi de se présenter devant 500 personnes et de remporter une des trois premières places. Défi gagné. Anaïs a été sacrée 1ère dauphine.

Départs à la retraite de Viviane et de Eric

Secrétaire à la mairie de Saint Quentin sur le Homme depuis plus de 30 ans, Viviane Josseaume a fait valoir ses droits à la retraite. Le 8 juillet dernier, la municipalité a organisé une réception pour la remercier de ses années de loyaux services.

Sa disponibilité, son écoute, sa discrétion, son sens du service public, ses compétences professionnelles nous ont été précieuses. Nous lui souhaitons une très agréable retraite, sereine, entourée des siens.





Le mercredi 9 novembre, la municipalité a tenu à honorer Monsieur Eric Jame, retraité depuis le 1^{er} novembre. Ce moment de convivialité fut l'occasion de mettre en avant la qualité de son travail et de sa grande polyvalence.

Ses collègues et les enseignants, auprès desquels il a travaillé pendant 35 ans, étaient présents pour lui souhaiter une belle retraite.

Arrivées de Emilie et de Samuel



Suite au départ en retraite de madame Viviane Josseaume, la municipalité a lancé un appel à candidature pour son remplacement. Ainsi, c'est madame Emilie Bensabeur qui occupe désormais ce poste. Riche d'une solide expérience auprès des collectivités locales (mairie de Ponts et de St Jean de la Haize), elle met ses précieuses connaissances au service de St Quentin. Nous lui souhaitons la bienvenue dans la commune.

Les services communaux accueillent Monsieur Samuel Vivien, qui remplace Monsieur Eric Jame récemment parti en retraite.

Il travaillera avec Madame Brigitte Lemarchand et Monsieur Sébastien Revel. En charge, entre autre, de l'entretien des bâtiments et des espaces verts. L'équipe technique contribue au bon entretien du domaine public.



Repas annuel des Aînés



Comme chaque deuxième dimanche d'octobre, la commune accueille avec bonheur ses aînés à l'occasion d'un repas. Il faut savoir que ce repas est réservé aux personnes âgées de plus 65 ans résidant sur la commune.

Cette année, 94 personnes s'étaient inscrites.

C'est toujours une satisfaction de partager ce repas convivial avec les aînés. Les doyens et doyennes absents Denise Rault, 98 ans et Albert Verdier, 96 ans et ceux présents Lucienne Mauduit, 96 ans et Michel Catherine 94 ans, ont été mis à l'honneur.

On peut féliciter le conseil municipal qui a pris plaisir à faire le service et qui pour cette reprise a connu le succès.

Dans le cadre de l'action sociale, la commune de Saint Quentin sur le Homme propose de fournir des repas aux habitants de la commune, âgés de plus de 60 ans.

Ce service n'est pas ouvert aux personnes bénéficiant déjà d'un service de livraison à domicile.

Ces repas sont préparés par le cuisinier du restaurant scolaire, uniquement les jours de classe. Les personnes doivent aller chercher leur repas à la cantine. C'est un menu complet composé d'une entrée, un plat avec légumes et dessert, au prix de 7.77 euros.

Un règlement a été établi, il est à retirer en mairie où les inscriptions se feront. Ensuite les personnes réserveront le ou les repas directement auprès du cuisinier, la semaine précédente (tél. 02 33 60 12 55).

PATRIMOINE

Une autre richesse de Saint Quentin : les retables de l'église !

L'église de notre commune, dédiée à Saint Quentin, fut construite dans la première partie du 12e siècle. Elle est l'une des plus belles et des mieux conservées de l'ancien diocèse d'Avranches. Au 13e siècle furent construits le porche rectangulaire (narthex), les deux étages de la tour et la chapelle latérale sud. La chapelle latérale nord fut édifiée au 15ème ou 16ème siècle. Notre église abrite plusieurs œuvres classées monuments historiques au titre d'objets. Dans le bulletin municipal, nous nous attarderons sur les magnifiques retables de l'église.

Mais qu'est-ce qu'un retable exactement?

À l'origine, le retable était un simple meuble de bois ou de pierre placé derrière l'autel, dont la fonction semblait utilitaire (gradins destinés à recevoir des objets liturgiques). Au fil du temps, les retables se sont développés en ayant plutôt une dimension décorative liée à la fonction religieuse et ils deviennent peu à peu de véritables œuvres d'art.

Retenez simplement que dans une église, le retable est une construction verticale portant un décor peint ou sculpté, **constitué d'un panneau ou d'un ensemble de panneaux de bois ou de pierre**, placée derrière la table d'autel.

Quand nous entrons dans l'église de Saint Quentin, nous regardons souvent ces retables sans trop les connaître, ni les comprendre : à quoi servent-ils ? D'où viennent-ils et comment marquent-ils notre rapport à l'image ?



En pénétrant dans la nef de l'église de Saint-Quentin, vous pouvez vous retourner pour découvrir un grand retable, mobilier imposant, adossé au porche d'entrée.

Deux niches abritent deux statues rapportées : à droite saint Antoine de Padoue, posé sur un piédestal pour compenser le manque de grandeur de la statue et à gauche Sainte Thérèse de Lisieux, née postérieurement à la création du retable.

Ce mobilier a été déplacé. A l'origine, au milieu du XVIIIe siècle, il encadrait le maître autel situé sous la grande verrière. Il remplaçait alors l'autel en pierre et le tabernacle de 1561. Les statues occupant les niches étaient celles que l'on voit toujours, encadrant l'autel, mais posées, maintenant, sur des corbeaux (Saint Quentin et Saint Gorgon).



Ce magnifique retable est celui du Rosaire qui se situe dans le bras sud du transept. Il est constitué d'un tableau de 1636, de quatre bas-reliefs du 16ème siècle, représentant des scènes de la vie de la Vierge Marie (l'Annonciation, la Nativité, l'Assomption et le Couronnement de la Vierge) et entouré de deux Saints ; Saint Thomas (Apôtre) et Saint Julien (Evêque).



L'autre retable, situé dans le transept nord, surnommé l'autel secondaire, représente un tableau de la Lapidation de saint Etienne, entouré de 2 statues: Saint Jean-Baptiste, de sainte Marie-Madeleine. Cet ensemble date de la 2ème moitié du 17e siècle. à l'exception des statues de saint Jean-Baptiste et de sainte Marie-Madeleine. La toile de la Lapidation de saint Etienne est librement inspirée du May de Notre-Dame de Le Brun, de 1651.



ANIMATIONS DE 2022 Carnaval des enfants - APE

























Le Comité des fêtes



ianvier

mars

avril

vendredi 6

samedi 28

dimanche 5

samedi 25

samedi 25

samedi 1er

samedi 1ei

samedi 8

samedi 13

dimanche 21

mai

juin samedi 24

juillet

août

septembre

samedi 26

septembre

dimanche 3

dimanche 8

samedi 28

novembre

samedi 4

samedi 18

courant octobre

octobre

du 1^{er} juillet au 23

& dimanche 2

dimanche 23

& dimanche 26

Calendrier des Fêtes - Année 2023

Vœux de la municipalite

Societe de chasse st quentin

Association des parents d'élèves

Association loisirs culture patrimoine

Team sud Manche Leucémie

Union sportive

Union sportive

Le fil st quentinais

Le fil st quentinais

Anciens combattants

Union sportive

Comité des fêtes

Le fil st quentinais

Cheveux blancs

Union sportive

Comité des fêtes

L'assemblée générale du comité des fêtes s'est déroulée le 26 mars 2022.

Un nouveau bureau a été élu :

Co - Présidence : Nicole ROUXELIN et

Denis FREMON

Vice - Président : Christian ROGER Secrétaire : Claude BAILLARD Secrétaire adjoint : Frankie DUFOUR

Concours de belote

l'ancien presbytère

l'ancien presbytère

Chasse aux œufs

Course pédestre

. Collation

bourg

Repas

Repas

Repas

Soirée cabaret

Albert Beaufils

Soirée estivale

Vide grenier

Exposition photos, caves de

Exposition photos, caves de

Concert dans le cadre de

Tournoi de foot challenge

Expositions photos dans le

Exposition photos, caves de

l'ancien presbytère

pierres en lumières, à l'église

Collation

Loto

Repas

Trésorière : Jocelyne FAUTREL



🥏 Bon à savoir

GAZ: Dès que vous effectuez des travaux au dessus des conduites de gaz, (tranchées notamment) vous devez informer GRT GAZ à CAEN au:
02 32 08 26 70

EAU: Dès que vous constatez une fuite d'eau sur le réseau appelez le : **02 33 48 53 88** (n° du SD eau 50)

ENEDIS: Dépannage électricité Sud Manche 24 h/24h: 09 72 67 50 50

GENDARMERIE: Le numéro «17» centralise les appels au centre d'opérations et de renseignements à Saint-Lô de jour comme de nuit.

Pour contacter directement la Brigade de Ducey, composez-le : **02 33 89 03 30**

POMPIERS: Composez 18 ou 112

SAMU: Composez le **15**

Secrétariat de mairie :

- Mme BENSABEUR Emilie

- Mme SITEAU Françoise

Tél: 02 33 60 61 45

Mail: mairiesaintquentin@orange.fr Site internet: www.saint-quentin-sur-le-

homme<u>.fr</u>

Heures d'ouverture :

Lundi: 09h00 - 11h30

Mardi: 09h00 - 11h30 - 13h30 - 18h00

Jeudi: 13h30 - 17h00 Samedi: 09h00 - 11h30



Opération argent de poche

Depuis juillet 2014, la commune a mis en place l'opération « Argent de poche » pour les jeunes âgés de 16 à 18 ans. Les jeunes effectuent 3 heures maximum par jour et gagnent 5€ de l'heure. Huit jeunes y ont participé cet été. Ils se sont tous bien investis, la municipalité les remercie vivement.





Permanences des élus

Monsieur Stéphane Grall:

Mardi de 9h00 à 10h00, Jeudi de 14h00 à 16h00 et le Samedi de 9h30 à 10h00.

Monsieur Rémi HARDY responsable des finances (budget, emprunts, gestion financière, appels d'offres, taxes locales...) et du cimetière: Mardi de 9h00 à 10h00 et le Samedi de 11h00 à 12h00.

Madame Valérie NOUVEL responsable de l'environnement et du développement durable : Samedi de 11h00 à 12h00.

Monsieur Christophe TESNIERE responsable de l'entretien et des travaux (bâtiments communaux, voirie, réseaux, espaces publics), l'entretien du fleurissement, l'organisation des services techniques, l'urbanisme, le développement économique, l'agriculture et l'accessibilité:

Mardi de 9h00 à 10h00 et samedi de 11h à 12h.

Le Maire et les Adjoints reçoivent également sur rendez-vous.

Soyons vigilants! Nous sommes tous responsables sur la route.

Le trafic routier est très important sur la commune, il y a de plus en plus d'accidents. Chacun doit être respectueux des priorités et adapter sa vitesse en fonction du danger.



Plan neige

Le Conseil Départemental a établi un plan neige pour notre commune : seront dégagées prioritairement la RD103 partant de Cromel au bourg et la RD 78 de la sortie du bourg à Ducey.



Accès voirie

Toute nouvelle sortie sur les voies communales ou départementales doit faire l'objet d'une autorisation de sortie délivrée par les services compétents (mairie ou DRD).



Travaux - Sécurité voirie

En cas de travaux agricoles ou autres activités entrainant des dépôts de terre sur la chaussée, chacun doit assurer la sécurité en mettant des panneaux signalisant le danger. La route doit être nettoyée aussitôt ces travaux effectués afin de ne pas engendrer un accident dont vous pourriez être responsables.



Brûlage des végétaux

Pour éviter tout incendie, soyons prudents.

En période de sécheresse de nombreux feux de végétation ont nécessité d'engager d'importants moyens de secours.

Les arrêtés préfectoraux permanents du 8 février 2005 de protection des forêts contre l'incendie et règlementant le brûlage des végétaux restent en vigueur pour la période du 1er avril au 31 octobre de chaque année.



Lutte collective contre le frelon asiatique

La commune adhère au dispositif mis en place par le Conseil Départemental et la Fédération Départementale de Défense contre les Organismes Nuisibles de la Manche (FDG-DON) pour la lutte contre les nids de frelons asiatiques.

Que faire face à un nid de frelons asiatiques ? Il ne faut pas intervenir soi-même.

 signaler le nid à la mairie en indiquant vos coordonnées ainsi que la localisation précise du nid.



Destruction d'essaim de guêpes, frelons (non asiatiques)

La destruction d'un nid de guêpes ou d'un nid de frelons (non asiatique) n'est plus assurée par le SDIS (Service Départemental d'incendie et de Secours).

Vous êtes invités à vous rapprocher des entreprises privées en consultant les pages jaunes de l'annuaire.



Extension des consignes de tri

Depuis le 1^{er} janvier 2022 les consignes de tri sont identiques sur le territoire de la communauté d'agglomération. En 2023, elles devraient être identiques sur tout le territoire national : **votre geste de tri devient plus simple!**Pour rappel, les consignes relatives aux déchets recyclables sont les suivantes :

- 1. C'est un emballage? Vous pouvez le trier!
- 2. Il EST en plastique, déposez le dans le sac jaune, la colonne jaune ou bleue. Il est en verre, déposez-le dans la colonne de couleur verte!
- Inutile de le laver, il suffit de bien le vider.
- 4. Ne pas imbriquer les déchets les uns dans les autres pour qu'ils soient bien reconnus au centre de tri par les robots.
- 5. Pour les usagers en apport volontaire, déposez vos emballages en vrac dans la colonne (pas dans des sacs).
- 6. Tous les papiers (sauf les absorbants comme les mouchoirs ou les essuie-tout) se trient !

Tous les emballages se trient!

Si vous avez un composteur il ne vous reste plus beaucoup de déchets dans votre sac d'ordures ménagères : papiers absorbants, articles d'hygiène (couches, serviettes hygiéniques, tampons, coton démaquillants, coton tiges), vaisselle cassée, mégots..., les objets en plastique qui ne sont pas des emballages (masques, gants à usage unique, brosse à dent, rasoir...).

Un doute, une question:

02 33 68 68 96 ou service.dechets@msm-normandie.fr



Déchetterie

Tous les déchets verts : tonte de pelouse, taille d'arbustes... doivent être impérativement déposés à la déchetterie de Ducey ou de Saint-Ovin



et en aucun cas déposés dans les containeurs ou à l'entrée des champs.

Une carte d'accès nominative pour les deux déchetteries est à retirer à la mairie.

Déchetterie de SAINT-OVIN				
HIVER	novembre à mars			
Lundi :	9h00	12h30		
Mardi :	9h00	12h30		
Mercredi :	9h00	12h30		
Vendredi :	9h00	12h30		
Samedi :	9h00	12h30		
ÉTÉ	avril à octobre			
Lundi :	8h30	12h30		
Mardi :	8h30	12h30		
Mercredi :	8h30	12h30		
Vendredi :	8h30	12h30		
Samedi :	8h30 14h00	12h30 17h30		

Déchetterie de DUCEY				
HIVER	novembre à mars			
Lundi :	14h00	17h00		
Mardi :	9h00 14h00	12h00 17h00		
Jeudi :	14h00	17h00		
Samedi :	9h00 14h00	12h00 17h00		
ÉTÉ	avril à octobre			
Lundi :	14h00	18h00		
Mardi :	9h00 14h00	12h00 18h00		
Jeudi :	14h00	18h00		
Samedi :	9h00 14h00	12h00 18h00		

Rappel concernant la règlementation des activités bruyantes

Les travaux de bricolage ou de jardinage par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, taille haies, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de : 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 30 à 19 h 30
- les samedis de : 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 00
- les dimanches et jours fériés de : 10 h 00 à 12 h 00.

Nouvelles possibilités de paiement



- La commune s'est affiliée au centre de remboursement des chèques emploi service universel (C.R.C.E.S.U.). Le chèque emploi service est un moyen de paiement pouvant être utilisé par les particuliers pour le règlement du service de garderies périscolaires.
- Les usagers pourront aussi utiliser l'application PayFip (anciennement TIPI), service qui permet d'effectuer le règlement des factures de cantine et garderie à partir du site de la collectivité ou directement à partir de la page de paiement de la DGFiP,
- La commune et la trésorerie d'Avranches travaillent ensemble pour proposer un service de paiement par prélèvement automatique.

Le froid arrive, attention au monoxyde de carbone!

Les intoxications accidentelles par le monoxyde de carbone (CO) demeurent encore aujourd'hui un véritable problème de santé publique.



Opération Programmée de l'Habitat (OPAH)

Depuis le 1^{er} Janvier 2021, la communauté d'agglomération Mont Saint-Michel - Normandie a mis en place une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) sur les pôles territoriaux d'Avranches et du Val de Sée. L'OPAH permet, sous conditions, aux propriétaires de logements (occupants ou bailleurs), de bénéficier d'un accompagnement tech-



nique gratuit et d'aides financières importantes et ciblées pour la réalisation de travaux d'amélioration de l'habitat.

Pour accompagner les particuliers dans leur projet, les conseillers d'URBANIS, en charge de l'animation et missionnés par la communauté d'agglomération, sont joignables :

- par téléphone au 02 30 04 03 31
- par mail à l'adresse rennes@urbanis.fr

■ UNE OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT (OPAH) DU 1^{ER} JANVIER 2021 AU 31 DÉCEMBRE 2025 :

Pour votre projet de rénovation de logement, avec l'OPAH, bénéficiez d'un accompa-

gnement technique et de subventions, sous conditions.
Un projet ? Je contacte URBANIS, chargé d'accompagner chaque propriétaire tout au long du projet, pour fixer un rendez-vous en permanence.

URBANIS se charge des études technique et des diagnostics (énergétique, accessibilité, dégradation du logement...), des recherches de financement et du dépôt des dossiers de

Les travaux ne doivent pas commencer avant le dépôt des demandes de subventions

■ POUR QUELS TRAVAUX?



La rénovation énergétique (changement de chauffage, isolation, VMC...)



L'adaptation des logements à la perte d'autonomie liée au handicap ou au vieillissement (travaux salle de bain, installation d'ascenseur privatif...)



L'habitat indigne ou très dégradé (travaux lourds permettant la décence des logements)



La lutte contre la vacance (pour des logements vacants depuis plus de 2 ans et principalement en centre-bourg, travaux d'amélioration énergétique ou d'adaptation)



La création de logement locatif social (travaux d'amélioration énergétique, d'adaptation, ...)



Fourrière chiens et chats errants

Pour assurer le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publique, il est rappelé que les propriétaires ne doivent pas laisser leurs animaux de compagnie en divagation et que des sanctions peuvent être prises.

La commune adhère au service de fourrière de l'Association Passerelles vers l'emploi.

L'accueil des chiens et des chats, en état de divagation sur la commune, est situé au refuge au Petit-Celland (Tél. 02 33 58 32 34)

Aussi, les aboiements de chien peuvent constituer une nuisance sonore, qu'ils surviennent la nuit comme le jour. Afin de privilégier de bonnes relations de voisinage, soyez vigilants pour faire cesser ce bruit.

Autres animaux errants

Les propriétaires de parcelles de terrain agricole doivent veiller au bon état des clôtures afin d'éviter aux animaux de divaguer sur la voie publique qui risquent de causer des accidents.



Règlementation sur la Protection des Données Personnelles

Les données personnelles enregistrées aux fins d'inscription d'un acte sur le registre de l'état civil ne peuvent être utilisées par les élus municipaux à des fins de publication dans la presse que si, au moment de l'établissement de l'acte, les personnes concernées ont donné leur accord.

En raison de la nouvelle règlementation relative au RPDP, l'état-civil n'est pas publié dans le bulletin depuis 2020 pour protéger au mieux les données personnelles des citoyens

Lauréats du concours de fleurissement de l'année 2022

Classement "maisons"

Mr et Mme FRANCOIS Jacky - 4 Rue de Guyot	première place ex aequo
Mr et Mme DATIN Roland - 27 Rue de la Croix du Chesnot	première place ex aequo
Mr et Mme GRANDIN Christophe - 5 Cité le Clos du Holme	
Mr et Mme GAUTIER Bernard - 4 rue du Mt St Michel	troisième place ex aequo
Mr et Mme FAUTREL Claude - 45 Rue Montgomery	cinquième place ex aequo
Mr et Mme MURIEL Marcel - 9 Cité Louis Guibert	cinquième place ex aequo
Mr et Mme BOUTELOUP Jean-Louis - 12 route des vallées	septième place
Mr et Mme ROUSSEL François - 44 Rue des Estuaires	
Mr et Mme CORNILLE Bernard - 9 Rue de Guyot	neuvième place
Mr et Mme VICTOR Philippe - 3 rue des Estuaires	dixième place

Classement "jardins paysagers"

Mr et Mme LELONG Sandrine et PELLEN Laurent - 5 route de la Quintine	première place
Mr et Mme ANGOT Victor - 1 bis rte de l'Isle Manière	deuxième place
Mr et Mme FEAT Jean-René 16 route de la Sélune	troisième place

Classement "artisans commerçants"

Classement "fermes"

Stéphane GRALL, Maire de Saint-Quentin-sur-le-Homme et le conseil municipal

ont le plaisir de vous convier à la Cérémonie des Vœux 2023

Le 6 janvier 2023 à 20h00 À la Salle Tombelaine

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux habitants et les remercions d'avoir choisi de s'installer à Saint-Ouentin-sur-le-Homme.